

# Liancourt

## magazine



Une politique volontariste en  
faveur des personnes âgées

Ils font Liancourt :  
Odile Balliner

Évènements :  
Marché de Noël

Économie :  
Résidence Camille  
Desmoulin

N° 61  
Février 2017



# sommaire

numéro 61 • février 2017

**3 Le mot du maire** Une période électorale intense

**4 Ils font Liancourt** Odile Balliner : une enseignante engagée dans le social

**7 Vie municipale** Cérémonie des vœux 2017

**8 Le dossier** Une politique volontariste en faveur des personnes âgées

**14 Liancourt en chantiers**

**16 Une ville en mouvement** Le Portail Famille de la ville de Liancourt

**17 Les échos de l'économie** De nouveaux locaux d'activités en vente à la résidence Camille Desmoulins

**18 Évènements** " Ensemble, prenons la bonne route !"

**20 Ça bouge à Liancourt**

**23 Vie citoyenne** Gardons la ville propre !

**24 Évènements** Une nouvelle édition du marché de Noël festive et conviviale

**26 Zoom sur** Les Boulistes Liancourtois

**27 Liancourt pratique** Permanences des élus

**28 Agenda** Avril - mai 2017



Cérémonie des vœux  
2017  
page 7



Rue du Mail refaite  
à neuf  
page 14

**"ENSEMBLE, PRENONS LA BONNE ROUTE" !**

**PAGE 18**



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 61 : février 2017

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Odile Balliner, Cécile Birck, Cédric Egnart, Laurent Denis, Le Petit Bonheur, Jean-Charles Maillard, Gilles-Hervé Matondo, Roger Menn, Valérie Menn, Oïse Habitat, Marie-Pierre Rabineau, Arnaud Seguin, Sophie Van Der Haegen.

Création et maquette : Daniel Descamps (Clermont).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Les Boulistes Liancourtois  
page 26



## Une période électorale intense

L'élection présidentielle approche à grands pas (23 avril et 7 mai) et sera suivie des élections législatives (11 et 18 juin). A cette occasion, vous allez très prochainement recevoir votre carte d'électeur que vous devrez signer. Pour participer à ces scrutins, vous devrez vous rendre dans l'un des trois bureaux de vote de la commune et présenter votre carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité.

La nouveauté pour la prochaine élection présidentielle, c'est la modification des horaires d'ouverture des bureaux de vote. Comme d'habitude, vous pourrez venir accomplir votre devoir citoyen dès 8h00 mais vous disposerez d'une heure supplémentaire le soir puisque les bureaux de vote fermeront non pas à 18h00 mais à 19h00.

Ces élections seront déterminantes pour l'avenir de notre pays : la France. Elles le seront tout autant pour l'avenir de notre commune. Lors de la période 2012-2017, l'Etat a décidé de réaliser 50 milliards d'économies sur les dotations accordées aux collectivités, les obligeant à participer à l'effort de redressement des comptes de la Nation. Pour la commune de Liancourt, ces baisses ont représenté près de 180 000 euros en 2015, 360 000 euros en 2016 et 450 000 euros en 2017, rendant les équilibres budgétaires de plus en plus difficiles à établir, malgré le non remplacement de plusieurs départs à la retraite d'agents municipaux.

Pour la période 2017-2022, la plupart des candidats à l'élection présidentielle veut continuer à asphyxier les communes. Certains proposent même de multiplier par trois l'effort exigé des collectivités, imposant à celles-ci des réductions drastiques de personnel qui conduiraient obligatoirement à supprimer des services à la population.

Les 23 avril et 7 mai prochains, je vous invite à bien réfléchir avant de glisser votre bulletin de vote dans l'urne et surtout, je vous encourage à venir voter, l'abstention pouvant se révéler très dangereuse pour notre République.

Roger Menn,  
Maire de Liancourt  
Président de Oise Habitat



# Odile Balliner : une enseignante engagée dans le social

A photograph of Odile Balliner, a woman with short reddish-brown hair and glasses, wearing a dark blue patterned scarf and a dark jacket. She is smiling and standing in what appears to be a food bank or community center. Behind her are shelves stocked with various food items, including boxes of cereal and canned goods. A sign on the shelves reads "Odile Balliner - Elle s'occupe du Centre".

Odile Balliner a emménagé à Liancourt en 1984 et s'est rapidement impliquée dans la vie associative liancourtoise. Elle est devenue Présidente de l'association "Le Petit Bonheur" en 2009. Professeur de sciences physiques mais également de sciences de la vie et de la Terre au collège La Rochefoucauld durant 28 ans, elle profite depuis peu d'une retraite bien méritée.

# Collège La Rochefoucauld



Liancourt 2008-2009

## Une vocation d'enseignante

Odile Balliner est née à Chantilly en 1956 et a passé toute son enfance dans la commune voisine de Vineuil-Saint-Firmin. Elle étudie au collège des Bourgognes de Chantilly et souhaite alors devenir institutrice. Elle passe avec succès, à la fin de son année de troisième, le concours d'entrée à l'école normale. Elle s'oriente au lycée vers un baccalauréat scientifique et découvre alors qu'elle aime par-dessus tout réaliser des expériences, notamment en sciences physiques. Elle décide donc de changer d'orientation : elle souhaite toujours enseigner mais veut se spécialiser dans les matières scientifiques. Elle obtient son baccalauréat et ne rejoint donc pas, comme elle aurait dû, l'école normale de Beauvais mais poursuit des études

supérieures à Amiens. Elle intègre le centre régional de formation des Professeurs d'Enseignement Général du Collège (PEGC) et se spécialise en sciences physiques et sciences naturelles. Elle étudie à la fois au centre de formation et à la faculté, tout en réalisant des stages auprès des élèves. A l'issue de trois années d'études, elle obtient son Certificat d'Aptitude au Professorat d'Enseignement Général des Collèges et peut enseigner deux matières : les sciences physiques et les sciences de la vie et de la Terre. Elle débute sa carrière au collège de Saint-Leu-d'Esserent.

## 28 années d'enseignement au collège

### La Rochefoucauld

Odile, qui a rencontré lors de ses études Thierry Balliner, se marie en 1979. Le couple loue un appartement à Chantilly et souhaite acheter une

maison. Les visites les conduisent jusqu'à la ville de Liancourt où ils s'installent en 1984. Elle souhaite alors se rapprocher de son domicile et obtient une mutation au collège Marcelin Berthelot à Nogent-sur-Oise en attendant qu'un poste se libère à Liancourt. Ce sera chose faite en 1988 où elle est nommée au collège La Rochefoucauld. A son arrivée, peu de moyens sont consacrés à sa matière de prédilection, les sciences physiques. Elle devient rapidement membre du conseil d'administration et se bat pour obtenir des moyens supplémentaires afin notamment de favoriser les travaux pratiques et les manipulations. Pour elle, l'enseignement des sciences physiques ne peut se concevoir sans intégrer aux cours un enseignement pratique. Odile Balliner apprend aux élèves à observer, déduire et construire un raisonnement scientifique. C'est avec regret, qu'au fil des années et des réformes, elle verra diminuer les heures accordées aux sciences, rendant de plus en plus difficile la pratique d'activités expérimentales.

### Engagée dans la vie associative liancourtoise

Odile Balliner a rejoint l'association "Le Petit Bonheur" il y a une vingtaine d'années. Alors qu'elle venait faire un don de vêtements, elle propose son aide et devient bénévole. Plus tard elle intègre le bureau de l'association et en devient la Présidente en 2009. Odile Balliner regrette que "Le Petit Bonheur" ne soit pas mieux connu des Liancourtois. Cette association caritative gère certes une épicerie sociale réservée aux personnes disposant de bons alimentaires accordés par le Centre Communal d'Action Sociale, mais la partie vestimentaire et mobilier est ouverte à tous, sans condition de ressources. Chacun peut y trouver des vêtements d'occasion en parfait état, pour les enfants et les adultes, mais également des



livres, des jouets, de la vaisselle, des petits meubles, de l'électroménager pour un prix modique. Les locaux, situés 2 rue du Vieux Château, sont ouverts le mercredi de 9h30 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00. Les bénévoles sont très actifs et participent aux différentes manifestations de notre cité : le marché de Noël, les brocantes d'automne et de printemps et en septembre 2016, au premier forum des associations et services. Odile Balliner a organisé le samedi 10 décembre 2016 une journée portes ouvertes afin de présenter "Le Petit Bonheur" aux Liancourtois et de proposer une vente de jouets, vêtements, vaisselle et meubles d'occasion à "prix cassés".

### Une retraite active

A 60 ans, a sonné l'heure de la retraite et ce n'est pas sans émotion qu'Odile Balliner a quitté le collège à la fin de l'année 2016. Mais ses journées sont bien occupées car en parallèle de son engagement associatif, elle suit des cours de dessin à l'école municipale d'arts plastiques avec Bernard Tachefine, depuis 11 ans maintenant. Elle peint de préférence des paysages et a un projet d'exposition pour 2018. Odile Balliner aime également faire du sport, des voyages et est grand-mère de deux petites-filles. Donc pas de quoi s'ennuyer pour cette jeune retraitée...



## Cérémonie des vœux 2017



Vendredi 6 janvier 2017, Roger Menn et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population liancourtoise. A cette occasion, le Maire a dressé un rapide bilan des actions menées en 2016 et a présenté les principaux projets pour l'année 2017.

Les invités à la cérémonie des vœux 2017, Liancourtois, élus locaux, membres du tissu associatif, entrepreneurs et représentants des administrations publiques, ont été accueillis dans la salle Guy Lejeune par un concert du Liancourt Jazz Band. Roger Menn a eu le plaisir de recevoir Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes et Edouard Courtial, Président du Conseil Départemental de l'Oise et Député de la 7<sup>ème</sup> circonscription.

Roger Menn, dans son discours, a rappelé dans un premier temps, les principales réalisations menées en 2016. L'un des chantiers les plus importants a été celui de la rénovation-extension du cimetière communal dont le coût total s'est élevé à 820 000 €, la commune ayant bénéficié d'une subvention de 186 000 € du Conseil Départemental de l'Oise et de 60 000 € de l'Etat (DETR). Des travaux de voirie ont concerné le sentier des Berlands et la rue du Mail (article Liancourt en chantiers page 14). Enfin, les élus liancourtois ont tenu quatorze réunions de travail avec le cabinet "Aménager le territoire" afin de poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Roger Menn a ensuite décliné les principaux projets pour 2017 et notamment le projet prioritaire de la municipalité, l'extension et la rénovation du restaurant scolaire. Celle-ci est devenue indispensable compte-tenu de l'accroissement du nombre d'enfants fréquentant ce service.

Olivier Ferreira, Président de la Communauté de Communes du Liancourtois-la Vallée Dorée et Béatrice Lacroix Desessart, Conseillère Régionale des Hauts-de-France, ont ensuite pris la parole afin d'apporter leur soutien aux projets communaux.

A l'issue de la cérémonie, la médaille de la ville a été décernée à Paul Beutin, membre actif de l'association Les Boulistes Liancourtois durant 32 ans. Il a tout d'abord été son trésorier de 1986 à 1992 puis son Président de 1992 à décembre 2016. Ce passionné de pétanque a remporté plus de trois cents coupes au gré des différents concours qu'il a disputés.

La soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'un buffet préparé par le service de restauration scolaire.



# Une politique volontariste en faveur des personnes âgées



Les personnes âgées sont au cœur de la politique menée par la municipalité de Liancourt. Les différentes actions mises en place permettent de rompre l'isolement et de tisser du lien social pour le bien-être de nos aînés.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France comptait près de 67 millions d'habitants. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 19,2 % de la population et un habitant sur dix est âgé de plus de 75 ans. L'évolution de la population liancourtoise est similaire à celle de la France et ce vieillissement constitue un enjeu sociétal majeur.

## Un EHPAD moderne

L'une des premières conséquences du vieillissement de la population est un besoin de plus en plus important de lieux d'accueil pour les personnes âgées dépendantes, ne pouvant plus demeurer à leur domicile. Obtenir une place au sein d'une maison de retraite pour un parent âgé relève de plus en plus du parcours



du combattant. Malgré tout, les Liancourtois ont la chance de disposer dans leur commune du plus important Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de l'Oise qui compte 199 lits. Il comporte une unité Alzheimer de 24 lits et de six places d'accueil de jour pour apporter un soutien aux familles éprouvées par le maintien à domicile d'un parent atteint par cette maladie. L'établissement a d'ailleurs obtenu la labellisation "Plateforme d'accompagnement et de répit du Sud-Est de l'Oise" par l'Agence Régionale de Santé de Picardie en 2015. Le directeur de l'EHPAD, Hubert Derche, a en charge la gestion administrative et financière de cette structure mais sa préoccupation principale est de veiller au bien-être des personnes âgées. Il organise des conseils d'administration présidés par Roger Menn, Maire de Liancourt et auxquels participent des représentants des familles, de la municipalité, du personnel, des résidents et le médecin coordonnateur. Environ 125 personnes travaillent à la maison de retraite : personnel médical et paramédical, aide-soignants, agents des services hospitaliers, agents techniques... L'ensemble du personnel œuvre afin que cet établissement soit surtout un lieu de vie avant d'être un lieu de fin de vie. Deux animatrices à temps plein sont chargées d'offrir différentes activités : atelier esthétique, cuisine, lotos, sorties sur le marché et au cinéma.

Des temps forts ponctuent l'année avec l'organisation d'une kermesse et la fête des voisins avec la Résidence des Personnes Agées Georges Dottin. L'association Activie, subventionnée par la municipalité, participe au financement de ces actions menées pour le bien-être des résidents.

## Une résidence des personnes âgées rénovée et accueillante

On trouve également sur le territoire de notre commune la Résidence pour Personnes Agées (RPA) Georges Dottin. Le bâtiment situé rue Marcel Cachin est propriété de Picardie Habitat et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Liancourt en est le locataire gestionnaire. Le CCAS loue les cinquante logements de la résidence à des personnes

âgées issues de la commune et des communes voisines ou dont les enfants résident dans le Liancourtois. Le personnel du CCAS, sous la direction de Morgane Lassalle et la responsabilité de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales, assure également l'entretien des locaux et de son parc, développe des activités d'animation et répond quotidiennement aux demandes des résidents.

La RPA accueille cinquante-deux personnes : quarante et une femmes, cinq hommes et trois couples. Leur moyenne d'âge est de 80 ans, le plus jeune ayant 62 ans et la doyenne 92 ans.

La résidence n'est pas un lieu d'accueil médicalisé mais un gardiennage est toutefois assuré, 24h/24 et 7j/7. Pour se faire, deux logements sont mis à disposition, l'un de Morgane Lassalle et l'autre de Julien Kuentz et d'Angélique Tosetto. Le personnel du CCAS est attentif au bien-être des résidents et veille sur tous. Tout est fait afin de faciliter la vie quotidienne de nos aînés. Un portage de repas à domicile est proposé par la société Technique de restauration Picarde. Un poissonnier se rend sur place chaque lundi et un primeur chaque mardi. Au rez-de-chaussée, un espace de vente de vêtements en lien avec l'association "Le Petit Bonheur" est ouvert tous les lundis après-midi. La RPA dispose enfin d'une chambre d'hôte qui peut être louée pour 10 € la nuit, par les résidents qui souhaitent accueillir un membre de leur famille éloigné géographiquement.

Afin de rompre la solitude, une salle d'activité est mise à la disposition des personnes souhaitant



se retrouver pour jouer aux cartes et aux jeux de société ou tout simplement tricoter, faire du crochet en compagnie des autres. Par ailleurs, le CCAS et l'association "La Belle Epoque", présidée par Julie Lecuyer avec l'aide de Nicole Vilers, proposent de nombreuses activités qui rythment le quotidien des seniors : diffusion de films sur grand écran chaque lundi après-midi, ateliers cuisine, repas mensuels, spectacles, fêtes d'anniversaires, loto, karaoké, fête des voisins avec la maison de retraite, distribution de fleurs pour la nouvelle année... Les occasions sont nombreuses de se retrouver pour partager des moments de convivialité.

Loisirévasion et la section de Liancourt de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées organisent sur place, tous les mardis et vendredis, des après-midis jeux auxquels les résidents sont cordialement invités.



## Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales



### Quel est le bilan des travaux de réhabilitation de la RPA ?

"Le bâtiment, ayant été livré en 1978, des travaux de rénovation et de remise aux normes étaient devenus indispensables. Le chantier a duré presque un an et ce fut une période difficile pour les personnes âgées. Mais aujourd'hui, la résidence a retrouvé son calme et les locataires apprécient les différentes améliorations apportées par ces travaux. Ils éprouvent notamment un sentiment de sécurité grâce à la résidentialisation des lieux. L'accès dans l'enceinte de la RPA est désormais contrôlé et restreint, chaque appartement dispose d'un visiophone et d'un système d'ouverture des portes à distance."

### Les loyers payés par les locataires couvrent-ils l'ensemble des charges de la résidence ?

"Bien évidemment non. Pour atteindre l'équilibre budgétaire il serait nécessaire de pratiquer des loyers beaucoup plus élevés, ce qui n'a pas été le choix de la municipalité. C'est pourquoi, chaque année, la commune de Liancourt attribue une subvention permettant de combler le déficit. C'est une mesure de solidarité à laquelle les élus liancourtois sont très attachés."



## Morgane Lassalle, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale

"Le bien-être de nos résidents est une préoccupation quotidienne des personnes qui travaillent au CCAS et des bénévoles qui interviennent auprès des personnes âgées. Nous sommes notamment très attentifs à leur état de santé, physique et psychologique, car avec l'âge, les anciens sont plus fragiles et doivent être entourés. Nous travaillons donc en lien avec les familles mais aussi les personnels de santé qui interviennent sur place (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...). Nous faisons notre possible pour que la résidence soit conviviale et constitue un lieu de vie agréable pour nos aînés."

## Développer le lien intergénérationnel

Les différents services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse mis en place par l'équipe municipale mènent des actions intergénérationnelles. La structure multi-accueil "Le Nid Douillet" réalise ainsi depuis son ouverture en 2009, des échanges avec la maison de retraite toute proche : quelques personnes âgées viennent participer à une activité au sein de la crèche ou bien les enfants les plus grands sont accueillis à l'EHPAD. Ce sont des moments très appréciés par les seniors qui n'ont pas souvent l'occasion de voir de très jeunes enfants. Le centre de loisirs municipal et l'S.Pass'Jeunes organisent aussi des échanges intergénérationnels dont le but n'est pas uniquement de lutter contre l'isolement des seniors. C'est aussi un moyen efficace de combattre les préjugés que les jeunes et les personnes âgées peuvent développer les uns vis-à-vis des autres. Durant ces rencontres, les participants se parlent, font découvrir à l'autre leurs univers, échangent leurs savoir-faire et partagent leurs expériences. Lors des dernières vacances d'hiver, les enfants âgés de 6 à 11 ans fréquentant le centre de loisirs municipal se sont rendus à la maison de retraite accompagnés du Directeur Gilles-Hervé Matondo pour un après-midi festif sur le thème du chant. Sous l'impulsion de Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, les adolescents de l'S.Pass'Jeunes ont quant à eux participé à un atelier viennoiseries avec quelques personnes âgées de la RPA Georges Dottin. Peu à peu, se crée une complicité ludique entre les aînés et les jeunes qui doivent se retrouver lors des prochaines vacances de printemps ■

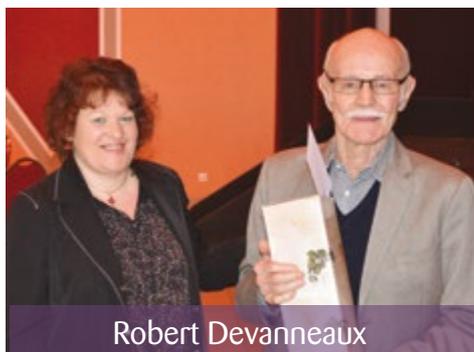


## Les actions en direction de nos aînés

Le CCAS organise chaque année une journée des seniors, en direction des personnes âgées de plus de 65 ans. Ainsi, le dimanche 5 mars 2017, 300 convives ont été accueillis par les élus municipaux au château des Rochers à Nogent-sur-Oise afin de partager un bon repas préparé par Nathalie et Hugues Sandrin de la Boucherie des Gourmets de Liancourt et danser avec l'orchestre Joël Franck. Pour l'occasion, trois autobus ont transporté les personnes qui le souhaitent jusqu'à Nogent. Après un discours d'accueil de Roger Menn, Maire de Liancourt et de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales, les doyens du jour ont reçu un cadeau : une composition florale pour Germaine Morel, âgée de 93 ans et un magnum de champagne à Robert Devanneaux, âgé quant à



Le 15 décembre 2016, 121 personnes ont reçu un colis d'une valeur de 40 € et 26 couples se sont vu offrir un colis d'une valeur de 60 € alors que 13 personnes ont préféré un bon d'achat de fioul domestique. A cette occasion, les personnes âgées sont reçues chaleureusement par les membres du CCAS, c'est l'occasion de discuter autour d'un café. Le but poursuivi par les élus liancourtois est avant tout de maintenir des liens sociaux afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Vieillir n'a de sens que si nos seniors sont entourés. Il est important pour eux de sortir de leur quotidien en participant à des animations, à des sorties ou activités diverses. L'isolement est un facteur de risque important de détérioration de l'état de santé, notamment psychologique. Dans ce domaine, le milieu associatif joue un rôle primordial. Il reçoit l'appui de la municipalité pour mener à bien cette mission.



Robert Devanneaux

lui de 91 ans. Les participants ont largement profité de la musique et de la piste de danse.

D'autres actions en direction de nos aînés ponctuent l'année avec la distribution de colis à l'occasion de la fête des mères, de la fête des pères et de Noël, aux personnes non imposables sur le revenu, âgées de plus de 70 ans.

## Un soutien sans faille aux associations

La commune de Liancourt compte plusieurs associations œuvrant en direction des personnes âgées. Les élus municipaux accordent chaque année un soutien logistique et financier à celles-ci afin de leur permettre d'organiser différentes manifestations dont le but est toujours de tisser du lien social : repas, goûters, activités, sorties...

### Subventions accordées en 2016

ASSOCIATION	MONTANT
Activie	800 €
Entraide aux Anciens de Liancourt	8 500 €
La Belle Epoque	500 €
Les Copains d'abord	150 €
Loisirévasion	500 €
Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées	5 800 €

## Marie-Pierre Rabineau, Présidente de l'Entraide aux Anciens de Liancourt



Ce sont mes grands-parents Suzanne et Paul Sarrouille, entourés de quelques figures liancourtoises, qui ont créé l'association d'Entraide aux Anciens de Liancourt en 1966. J'avais alors 7 ans, comme Obélix, je suis tombée dedans lorsque j'étais petite... Sophie et Pierre Sarrouille, mes parents, ont suivi le mouvement ainsi que mes frères et moi. Que d'heures de préparation et de vaisselle pour nos petits bras, car à l'époque ce sont les bénévoles qui préparaient les repas de A à Z ! Mais ce qui a pu paraître contraignant pour les enfants et adolescents que nous étions, disparaissait très vite lorsque toute la salle entonnait joyeusement "Etoile des neiges" ou "Le petit vin blanc" ! Lorsque Roger Menn, Maire de Liancourt, m'a fait part du souhait de Gérard Wattelier de mettre fin à ses fonctions de Président, après plus de 15 années de bons et loyaux services, reprendre l'association m'est apparu comme une évidence. Aujourd'hui, l'Entraide aux Anciens de Liancourt est toujours là et propose aux plus de 60 ans, pour une cotisation annuelle de 25 euros, un repas dansant par trimestre. La municipalité nous accorde chaque année son soutien matériel et financier. Pour une commune, une association est un organe essentiel, vital, un lieu où se crée une cohésion sociale et amicale entre les habitants. Si cette association dure depuis si longtemps, c'est grâce à ses différents présidents (Paul Sarrouille, Lucien Bacq, Maurice Tixier et Gérard Wattelier) mais aussi et surtout grâce aux bénévoles qui, dans l'ombre, ont œuvré et œuvrent encore pour permettre à nos anciens de passer des moments d'amitié, de convivialité et de solidarité.



La municipalité a de nouveaux projets comme la mise en place d'un atelier informatique à la médiathèque Lucien Charton ou le portage de livres à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. Le voyage des seniors qui existait depuis des décennies ne remporte plus le même succès et a dû être annulé à plusieurs reprises, faute d'un nombre suffisant de participants. Il est envisagé d'organiser, avec l'aide de bénévoles, des courts séjours ou des sorties à la journée pour permettre à nos aînés de découvrir notre nouvelle région "Les Hauts-de-France"

## Rue du Mail refaite à neuf

Située au cœur du quartier des Ducs, la rue du Mail créée dans les années 1960, était l'une des plus dégradées de la commune et nécessitait une réfection totale. La municipalité a donc décidé d'entreprendre sa rénovation et sa modernisation.



Toutefois, avant de débiter ces travaux, la commune a sollicité la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée (CCLVD) pour connaître ses intentions en matière de réseaux dans le secteur, afin notamment d'éviter de devoir percer une voirie toute neuve quelques semaines après sa réfection ! Cette dernière nous a effectivement fait part de sa volonté d'effectuer des travaux dans cette rue.

C'est ainsi que le chantier a démarré le 11 juillet 2016 par la réfection et de bouclage du réseau d'adduction d'eau potable réalisés en régie par le personnel de la CCLVD et s'est poursuivi par la création d'un réseau d'assainissement "eaux pluviales", réalisée par l'entreprise DMVA (Rieux-60).

La commune de Liancourt est intervenue quant à elle à partir du 24 octobre 2016 afin de réaliser dans un premier temps, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de communications électroniques dont le déploiement est prévu à Liancourt début 2018. Dans un second temps, un éclairage public moderne et économique utilisant des LED a été mis en place. Enfin, les derniers travaux ont consisté à renforcer la structure de la chaussée puis à refaire la couche de roulement, les emplacements de stationnement et les trottoirs de cette rue. La signalisation verticale et horizontale a été entièrement refaite à neuf. Les travaux ont été achevés le 3 mars 2017.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été confiée, après mise en concurrence, à SECT (Pontpoint-60) qui a élaboré les différentes pièces administratives et techniques indispensables au lancement de l'appel d'offres travaux. L'entreprise COLAS Nord Picardie (Senlis-60) a été désignée pour réaliser les travaux liés à la voirie et aux trottoirs. L'effacement des réseaux a quant à lui était confié à ENGIE (Agence de Compiègne-60). Le coût du chantier s'élève à 210 497 € TTC, hors travaux réalisés par la CCLVD. La commune a bénéficié d'une subvention de 48 246 € au titre de la Dotation d'Etat des Territoires Ruraux (DETR).

La municipalité adresse ses remerciements aux habitants de la rue du Mail pour leur patience, cette voie ayant été en travaux durant près de 8 mois.



## L'aménagement du sentier des Berlands



Ce sentier relie les rues de l'Abbé Ferry et de Rieux, il est très fréquenté par les piétons qui se rendent au cimetière communal. D'une largeur de 2,66 m, ce sentier s'est dégradé notamment lors de l'urbanisation du secteur avec la construction de plusieurs pavillons. La structure de cette chaussée et sa largeur n'étaient pas adaptées à la circulation automobile, même de faible trafic.

La municipalité a donc décidé d'élargir cette voie, de l'aménager et de la moderniser. Ici également, la CCLVD est intervenue en amont afin de créer un réseau "eaux pluviales" avec stockage de l'eau de pluie sous la chaussée et écoulement différé vers le réseau de la rue de Rieux.

La commune a réalisé l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de communications électroniques, l'installation d'un éclairage public moderne et économique à base de LED. Elle a enfin procédé à l'élargissement et au renforcement de la structure de la chaussée avant de faire une couche de roulement.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été assurée, après mise en concurrence, par SECT (Pontpoint-60) et c'est l'entreprise Oise TP (Beauvais-60) qui a réalisé l'ensemble des travaux. Ceux-ci ont débuté le 24 octobre 2016 et se sont achevés le 16 décembre dernier. Leur montant s'élève à 205 360 € TTC, y compris ceux exécutés pour le compte de la CCLVD, qui doit procéder au remboursement de sa part.

## Création d'un parking rue Jean-Jacques Rousseau



A la demande des habitants de la rue Jean-Jacques Rousseau, un ancien espace vert, détérioré par le stationnement intempestif de véhicules, a été transformé en parking, offrant ainsi sept places de stationnement supplémentaires aux résidents. Ces travaux ont été réalisés en régie par les employés communaux et ont été supervisés par Sandrine Dufour, Directrice des services techniques de la ville. Le coût de ce parking est évalué à 12 680 € TTC.

## Le Portail Famille de la ville de Liancourt

Mis en place à la rentrée 2016, le Portail Famille de la ville de Liancourt compte désormais 424 utilisateurs qui effectuent en ligne leurs principales démarches administratives pour les différents services en direction de l'enfance.



La rentrée scolaire 2016-2017 a été marquée par le lancement d'un nouvel outil numérique de proximité entre les services municipaux et les parents : le Portail Famille de la ville de Liancourt. La municipalité a souhaité faciliter les démarches des familles et faire gagner à tous un temps précieux, en limitant notamment les déplacements en mairie et au centre de loisirs municipal. Les parents remplissent désormais un dossier unique d'inscription au service enfance qui permet d'accéder aux différents temps d'accueil mis en place dans la commune : restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs municipal et activités péri-éducatives.

Grâce à une connexion entièrement sécurisée, les familles peuvent, avec leur identifiant et leur mot de passe, accéder à leur dossier 24h/24 et effectuer

leurs démarches en quelques clics : réservations pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, inscriptions au centre de loisirs municipal et aux activités péri-éducatives.

Le Portail offre également la possibilité de payer en ligne l'ensemble des factures. Le débit de la transaction est immédiat, les familles peuvent ainsi mieux gérer leur budget, contrairement à un paiement par chèque dont le délai de traitement est plus long. L'historique des factures et des paiements est archivé sur le Portail pour permettre à chacun d'avoir un meilleur suivi de ses dépenses.

Ce nouvel outil numérique est très largement utilisé par les familles liancourtoises qui apprécient le gain de temps qu'il engendre.

**L'article 4** du règlement intérieur du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire stipule que toute réservation est facturée et l'absence d'un enfant ne donne lieu à aucun remboursement.

Certains parents demandent la déduction du prix du repas le premier jour d'absence de leur enfant malade. Etant donné la souplesse de réservation (la veille avant midi et le vendredi avant midi pour le lundi), tout repas commandé est un repas facturé, celui-ci étant préparé par le service de restauration scolaire. Des frais ayant été engagés par la commune, il est normal que la prestation soit payée par les parents car il n'appartient pas à la collectivité de prendre en charge cette dépense. Par ailleurs, lors de l'absence d'un enseignant (grève ou maladie), les élèves doivent être accueillis par l'école, les enfants peuvent prendre leur repas au restaurant scolaire, aucune déduction ne sera donc accordée.

Il serait souhaitable que les parents s'informent sur les pratiques des autres collectivités. En comparaison avec les communes voisines (Baillevall, Mogneville, Cauffry...) mais également des villes plus importantes comme Creil ou Clermont, Liancourt dispose du système de réservation le plus souple. Dans toutes ces communes, le premier repas est également dû !

## De nouveaux locaux d'activités en vente à la résidence Camille Desmoulins

La construction de la résidence Camille Desmoulins, dont la première pierre a été posée le 5 mars 2016, entre dans sa phase d'achèvement. Trois locaux d'activités, idéalement situés en cœur de ville y sont à vendre.

La résidence Camille Desmoulins, propriété de Oise Habitat, s'inscrit dans le programme de la ZAC "Les Abords du Parc", lancé par la municipalité en 1995. L'ensemble immobilier, situé à l'angle de la rue Victor Hugo et de l'avenue François Mitterrand,

est composé de 28 logements qui seront mis en location au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Cette résidence accueillera également trois locaux d'activités, situés au rez-de-chaussée de chaque bâtiment, respectivement aux 22, 26 et 28 rue Victor Hugo.

Les locaux sont totalement personnalisables et peuvent aussi bien accueillir des commerces que des activités tertiaires. Ils répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ils sont livrés en construction brute c'est-à-dire sans vitrine, cloison, isolation, faux plafond, chape ni revêtement de sol. Les acquéreurs devront donc déposer et obtenir un permis de construire afin de procéder aux différents aménagements intérieurs puis consulter la commission Etablissement Recevant du Public et accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

Chaque local dispose d'un accès de service depuis le hall d'entrée et de deux places de parking réservées. Les cellules étant commercialisées par Oise Habitat, aucun frais d'agence n'est à ajouter.



DÉSIGNATION	SURFACE	PRIX HT/M <sup>2</sup>	PRIX HT	TVA	PRIX TTC
22 rue Victor Hugo	120 m <sup>2</sup>	1 166 €	139 488 €	27 898 €	167 386 €
26 rue Victor Hugo	125 m <sup>2</sup>	1 166 €	146 193 €	29 238 €	175 431 €
28 rue Victor Hugo	150 m <sup>2</sup>	1 166 €	176 182 €	35 237 €	211 419 €

**Ces locaux d'activités bénéficient d'un emplacement de choix en centre-ville sur un axe particulièrement fréquenté et offriront par conséquent à leurs acquéreurs un atout commercial majeur.**

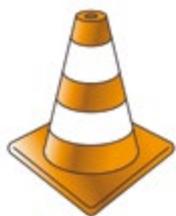
### Renseignements :

Oise Habitat

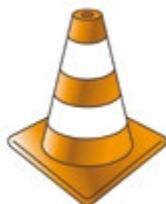
Tél : 03.44.24.94.68

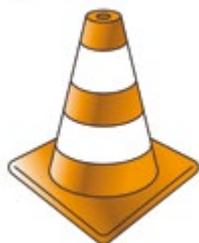
Courriel : ventes@oisehabitat.fr

# ENSEMBLE, PRENONS LA BONNE ROUTE !



Lors des vacances d'automne, le centre de loisirs municipal, dirigé par Gilles-Hervé Matondo et l'.Pass'Jeunes, dirigé par Cécile Birck, ont travaillé conjointement autour du thème : "Ensemble, prenons la bonne route !". Les différentes animations mises en place avaient pour but d'amener les enfants et les jeunes à s'interroger sur leurs comportements au quotidien et à leur faire prendre conscience des dangers qui peuvent en découler. Avec les animateurs et des intervenants extérieurs, ils ont appris à connaître les principales règles du code de la route et repérer les risques et dangers des trajets à pied, seul ou en groupe, en vélo et en cyclomoteur. Les plus grands ont quant à eux été sensibilisés à certaines conduites à risques (alcool, stupéfiants, téléphone portable...) et leurs conséquences possibles : accidents, dégradation de la santé, sanctions financières et pénales. Un temps fort s'est déroulé le jeudi 27 octobre 2016 dans la cour de l'école élémentaire Jean Macé avec





au programme un parcours vélos, l'intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (clip de prévention et parcours alcool), l'intervention du club de basket handisport (parcours à l'aveugle), une structure "cécifoot" (football pour les malvoyants) et un concours récompensant les vélos les mieux entretenus, disposant des équipements nécessaires à la sécurité. Une journée qui s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur et qui a permis aux jeunes liancourtois de prendre la bonne route pour devenir de jeunes citoyens responsables.

## Echange franco-allemand au collège La Rochefoucauld



Les élèves germanistes des classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> du collège La Rochefoucauld et leurs correspondants ont été reçus le 11 octobre 2016 au restaurant scolaire. L'échange linguistique, organisé par le professeur d'allemand, Madame Marie et sa collègue, professeur de français au lycée Robert-Koch de Deggendorff, en Basse Bavière, a pour but de faire progresser les jeunes dans leur apprentissage de la langue et de leur faire découvrir une autre culture. Roger Menn, Maire de Liancourt, leur a souhaité la bienvenue puis leur a présenté brièvement notre cité. Les jeunes ont ensuite pu déguster un petit déjeuner traditionnel français avec chocolat chaud et viennoiseries.

## Le Liancourt Jazz Band en concert

Le 15 octobre 2016, le Liancourt Jazz Band a, une fois de plus, séduit le public du centre culturel Alexandre Urbain. Dirigés par Joël Francomme, les 18 musiciens amateurs et professionnels ont repris les plus grands standards des maîtres du jazz que sont Count Basie, Glenn Miller, Benny Goodman et Quincy Jones. Une ambiance swing et jazzy pour une soirée concert détendue.



## 31<sup>ème</sup> exposition d'artisanat d'art et de gastronomie



Les 3 et 4 décembre à la salle Guy Lejeune s'est déroulée la 31<sup>ème</sup> exposition d'artisanat d'art et de gastronomie. Roger Menn, Maire de Liancourt et Bernard Gély, Maire-adjoint, Président du comité d'organisation de cette exposition, ont inauguré le salon en compagnie de nombreux élus et responsables associatifs. Avec 50 stands d'artisanat d'art et 25 de gastronomie, chacun a pu apprécier les talents de ces artisans venus des Hauts de France ou de régions plus éloignées et réaliser les achats pour préparer de bonnes fêtes de fin d'année.

## Atelier chocolat à l'école maternelle Jean de la Fontaine

L'équipe enseignante de l'école maternelle Jean de la Fontaine a souhaité, à l'occasion des fêtes de fin d'année, offrir aux enfants une animation originale. La municipalité de Liancourt accorde tous les ans aux écoles maternelles une subvention "arbre de Noël" de 310 euros par classe. Souvent, cette somme est utilisée pour financer un spectacle mais cette fois, c'est un chocolatier qui est venu rendre visite aux élèves le 13 décembre dernier. Au programme, découverte du chocolat, de la cabosse à la poudre de cacao puis fabrication de truffes et bien évidemment dégustation !



## Distribution des colis de Noël aux aînés



Le 15 décembre 2016, les Liancourtois âgés de plus de 70 ans, non imposables sur le revenu, étaient invités à venir retirer leur colis de Noël dans les locaux de la Résidence des Personnes Agées Georges Dottin. Ils ont été chaleureusement accueillis et ont pu partager un moment de convivialité autour d'un café et de petits gâteaux. Les personnes âgées ne pouvant se déplacer ont reçu la visite de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales et des membres du Centre Communal d'Action Sociale. Une rencontre qui permet de briser la solitude et l'isolement de certains de nos aînés.

## Loto de Noël au service périscolaire

Vendredi 16 décembre 2016, Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse et les animatrices du service périscolaire ont organisé un temps fort à l'occasion des fêtes de Noël. 56 enfants des écoles élémentaires Jean Macé et Albert Camus ont été accueillis au restaurant scolaire avec un chocolat chaud. Ils ont ensuite écouté un conte de Noël avant de se lancer dans une folle partie de loto ! Bonne humeur et éclats de rire étaient au rendez-vous. Un grand merci aux commerçants de Liancourt qui ont très généreusement donné des lots et apporté leur soutien à cette action.



## Galette des rois de l'UNRPA



Les membres de la section de Liancourt de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées se sont réunis le samedi 21 janvier à la Résidence des Personnes Agées Georges Dottin afin de partager la galette des rois en présence de Roger Menn. Ce moment de convivialité était organisé par Annie Bonaventure, Présidente de l'association. L'animation musicale était assurée par "Romance" et les convives étaient nombreux sur la piste de danse.

## Cérémonie des vœux à l'EHPAD

La cérémonie des vœux de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Liancourt s'est déroulée le 25 janvier 2017. Le Directeur, Hubert Derche et Roger Menn, Président du conseil d'administration, ont présenté leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et ont insisté sur la qualité de l'accueil au sein de cet établissement, saluant notamment le travail réalisé par l'ensemble du personnel, des intervenants médicaux et des bénévoles. A cette occasion, ils ont remis des médailles du travail aux employés exerçant leur activité depuis plus de 20 ans.



## Concours "Noël Créatif" de l'OPAC de l'Oise



39 jeunes liancourtois, âgés de 3 à 13 ans, ont participé à la 9<sup>ème</sup> édition du concours "Noël Créatif" organisé par l'OPAC de l'Oise. A cette occasion, ils ont laissé libre cours à leur imagination pour décorer la maison en papier mâché ou le pingouin en polystyrène qui leur avait été fourni. Les petits artistes ont été récompensés lors d'une remise de prix qui s'est déroulée le 25 janvier dernier au restaurant scolaire. Des lots éducatifs et pédagogiques ont été remis par Bernard Gély et Yves Nembrini, Maires-adjoints, puis les enfants ont pu déguster une galette des rois en compagnie de leurs parents, invités pour l'occasion.

# Gardons la ville propre !

**Les dépôts sauvages sont de plus en plus fréquents sur les trottoirs de notre ville. Dernièrement, des cartons ont été abandonnés à l'angle de la rue de l'abbé Ferry et de la rue du Lavoir ainsi qu'au 41 rue Roger Duplessis. La police municipale a pu identifier les responsables et dresser des contraventions à leur encontre.**



## Déchetterie de Laigneville

Rue Pierre et Marie Curie  
60290 LAIGNEVILLE

Numéro vert : 0 800 60 20 02

Horaires d'ouverture  
Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00  
Dimanche de 9h00 à 12h00  
Fermeture les lundis et jours fériés

.....

**Communauté de Communes du Liancourtois  
La Vallée Dorée**  
SVP Collecte : 03 44 73 84 02

Les incivilités de nos concitoyens deviennent de plus en plus nombreuses et contribuent à dégrader l'image de notre ville. Lors de déménagements ou lors de livraisons de colis volumineux, certains abandonnent sur les trottoirs les cartons, matelas usagés, objets cassés... sans aucun respect pour leurs voisins et les Liancourtois.

**Un rappel des pratiques à respecter par tous s'impose !**

Tous les déchets encombrants ou toxiques doivent être déposés en déchetterie. La ville de Liancourt est rattachée à la déchetterie de Laigneville dont l'accès, pour les particuliers, est totalement gratuit. Vous devez toutefois disposer d'une carte pour y accéder. Vous pouvez télécharger un formulaire de demande de carte sur le site [www.smvo.fr](http://www.smvo.fr) ou retirer ce document à l'accueil de la déchetterie.

Enfin, lorsqu'il ne vous est pas possible de déposer vous-même vos encombrants, en raison de leur volume, de leur poids, de votre âge..., vous pouvez appeler la Communauté de Communes du Liancourtois-la Vallée Dorée afin de convenir d'un rendez-vous pour leur enlèvement, là aussi totalement gratuit.

Les services publics destinés à récolter les déchets non ménagers existent et chacun peut s'organiser afin d'évacuer ses encombrants. Vivre en société c'est d'une part respecter son environnement mais aussi ses concitoyens en ne prenant pas les trottoirs de sa ville pour des poubelles. Désormais, toute infraction de ce type sera verbalisée dès lors que les responsables auront été identifiés.

Nous espérons que ces différentes informations permettront à tous d'adopter les bons réflexes afin de garder notre ville propre.

Nous comptons sur votre civisme.

# UNE NOUVELLE ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL FESTIVE ET CONVIVIALE



La place Lucien Charton s'est animée les 26 et 27 novembre 2016 à l'occasion du marché de Noël organisé par Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat.

En raison des menaces terroristes qui pèsent sur notre territoire, des mesures de sécurité particulières avaient été mises en place, à la demande de la Préfecture de l'Oise avec notamment la vérification du contenu des sacs des personnes entrant sur le périmètre du marché et l'installation de plots béton afin d'empêcher l'accès à tout véhicule sur cette zone.

Cette année, le marché accueillait des exposants de qualité qui ont permis aux nombreux





visiteurs d'acheter les premiers cadeaux de Noël mais aussi de déguster de bons produits gastronomiques. Les enfants étant toujours à l'honneur au marché de Noël de Liancourt, ils ont été encore très nombreux à participer au concours de dessin et à monter dans les deux calèches de Michel Vincent, Président du Musée de l'Habit du Cheval de Trait de Sacy-Le-Grand. Ils ont également pu prendre une photo avec le Père Noël et se régaler des bonbons distribués par le bonhomme en rouge alors que leurs parents dégustaient le délicieux vin chaud servi par les bénévoles du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt. A la nuit tombée, la Musicale de Monchy-Laigneville a entonné des chants de Noël avant le tirage de la tombola dont le premier prix était un téléviseur qui a été remporté par Benoît Parmentier.



# Les Boulistes Liancourtois

Les Boulistes Liancourtois se retrouvent tout au long de l'année dans le parc de l'hôtel de ville afin de partager leur passion pour la pétanque. Jean-Charles Maillard préside depuis peu cette association et a de nombreux projets pour le club en 2017.



On ne peut pas parler des Boulistes Liancourtois sans tout d'abord évoquer le nom de Paul Beutin qui a consacré 32 ans de sa vie à cette association, en étant tout d'abord son trésorier puis son président. Pour le remercier de son engagement associatif au sein de notre cité, il a reçu la médaille de la ville de

Liancourt des mains de Roger Menn, lors de la cérémonie des vœux du Maire, le 6 janvier 2017.

Depuis le 11 décembre 2016, Jean-Charles Maillard est le nouveau Président des Boulistes Liancourtois. Ce club, affilié à la Fédération Française de Pétanque, compte une vingtaine d'adhérents et souhaite vivement se développer. La pétanque, reconnue depuis 2005 comme un sport de haut niveau, rencontre un vif succès en France puisque c'est le dixième sport en nombre de licenciés, sans compter les milliers d'amateurs de l'été. La règle du jeu est connue de tous : marquer des points en plaçant ses boules plus près du but (appelé selon les régions le bouchon, le cochonnet, le petit...) que son adversaire. Dans ce sport, trois combinaisons sont possibles : la triplette (3 contre 3), la doublette (2 contre 2) et le tête-à-tête (un contre un). Toute autre formule est interdite par le règlement officiel. En triplette, chaque joueur dispose de deux boules et dans les autres configurations, chaque joueur en a trois. Trois catégories sont représentées lors des compétitions : masculin, féminin et mixte.

Même si pour beaucoup la pétanque est associée au soleil, elle ne se joue pas que l'été, la saison court de mars à octobre. Ainsi, le championnat des clubs "senior" (moins de 56 ans), première compétition de l'année 2017, s'est déroulé le 4 mars dernier. Au total neuf concours auront lieu à Liancourt. Les vétérans (plus de 56 ans) se retrouvent le mardi ou le jeudi après-midi dans le parc de la mairie alors que les seniors jouent le samedi ou le dimanche.

Jean-Charles Maillard a de nombreux projets qu'il souhaite voir aboutir en 2017. Il veut tout d'abord

organiser un concours ouvert à tous les Liancourtois. Il a donc sollicité l'autorisation de la Fédération de l'Oise de Pétanque car en principe, seuls les licenciés peuvent participer aux concours. Il est également en relation avec Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse de la ville de Liancourt afin de préparer une initiation à la pétanque à l'S.Pass'Jeunes, qui se déroulerait lors des vacances d'avril. Les Boulistes Liancourtois souhaitent accueillir de nouveaux adhérents afin de pouvoir participer à plus de concours, car il faut être au minimum huit pour s'inscrire à une compétition. La cotisation annuelle est de 30 euros et comprend l'adhésion à la Fédération Française de Pétanque. Alors venez rejoindre les 2 600 licenciés de l'Oise et tenter un carreau avec les Boulistes Liancourtois !



**Contact : Jean-Charles Maillard**  
**Tél : 06 72 97 07 24**  
**Courriel : jchmail59@orange.fr**

# Permanences des élus



## Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : [commune.liancourt60@orange.fr](mailto:commune.liancourt60@orange.fr)

## Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

## LE MAIRE

### Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,  
de l'environnement et de l'école  
municipale de musique

Permanence les samedis  
de 10h30 à 12h00 en mairie



### Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)  
les jeudis de 17h30 à 19h00  
en mairie



### Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la  
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Valérie Menn

chargée des affaires scolaires et  
périscolaires, de l'enfance, de la petite  
enfance et de l'information

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,  
des bâtiments communaux,  
du développement économique,  
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis  
de 16h00 à 17h30 en mairie



### Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis  
de 14h30 à 16h30 au centre  
culturel Alexandre Urbain,  
5 rue du Général Leclerc



### Michel Dessaux

Chargé des finances et de  
la jeunesse

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)



### Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous  
(03 44 73 02 06)  
les samedis de 10h00 à 12h00  
en mairie





## AGENDA

AVRIL - MAI 2017

Les dates à retenir

- **VENDREDI 7 AVRIL : Don du sang**  
De 15h00 à 18h30 : restaurant scolaire - parc de l'hôtel de ville
- **DIMANCHE 9 AVRIL : 28<sup>ème</sup> foulées liancourtoises** organisées par l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt Rantigny-Laigneville  
Avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AVRIL : 17<sup>ème</sup> convention nationale** tatouage et piercing organisée par les Wind's Brothers  
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 23 AVRIL : Premier tour de l'élection présidentielle**  
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 19h00
- **DIMANCHE 30 AVRIL : Commémoration de la journée de la déportation**  
11h00 : rassemblement au cimetière
- **DIMANCHE 7 MAI : Deuxième tour de l'élection présidentielle**  
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 19h00
- **LUNDI 8 MAI : Commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945**  
9h00 : rassemblement au cimetière
- **SAMEDI 13 MAI : Après-midi récréative** organisée par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt  
Maison des Associations
- **MERCREDI 17 MAI : Course cycliste "Les 100 tours du Quartier des Ducs"** organisée par l'A.C. Catenoy
- **DIMANCHE 21 MAI : 19<sup>ème</sup> brocante de printemps**
- **JEUDI 25 MAI : Tournois de football enfants "U10-U11"** organisés par le Club Sportif Liancourt-Rantigny  
Stade municipal René Naudot
- **SAMEDI 27 MAI : Tournois de football enfants "U12-U13"** organisés par le Club Sportif Liancourt-Rantigny  
Stade municipal René Naudot